



LASERS COHERENT RING



Identification des risques :

- Laser de classe 4 (continu) :
 - Exposition dangereuse de l'œil ou de la peau au rayonnement direct ou diffus
 - Peut causer des incendies
 - Rayonnement laser faiblement visible et invisible (λ entre 700 nm et 900 nm)
- Note : Malgré que le faisceau soit peu visible, sa puissance peut être élevée.

Bonnes Pratiques de Laboratoire :

- Allumer le voyant lumineux lors de la mise en marche du laser
- Ne jamais ouvrir le capot du laser sans l'autorisation d'une personne compétente
- Eliminer toute source éventuelle de réflexion parasite (montres, pincettes...)
- Ne jamais démarrer le laser si l'ensemble (appareil laser, optiques, cible...) n'est pas fixé
- Les locaux doivent être suffisamment éclairés pour diminuer le diamètre de la pupille
- Bien repérer le trajet du faisceau et le bloquer en fin de parcours
- Travailler à puissance réduite pour tout réglage du faisceau ou pré régler le banc optique avec un laser de classe 1.

Bonnes pratiques de l'Opérateur :



- Utiliser les lunettes de protection :
 - DL5-IL6 entre 700 nm et 1400 nm, situées dans la boîte de rangement diodes laser ou MIRA –REGA ou lasers autoscan du sas (couleur du verre : Bleue)
- Ne jamais regarder volontairement le faisceau laser direct ou une de ses réflexions, même avec un protecteur oculaire
- Remettre après utilisation les lunettes de protection laser dans les boîtes de rangement dans le sas.

Premiers secours :

- ÉVALUER LA SITUATION
- NE VOUS EXPOSEZ PAS AU FAISCEAU
 - Couper le contact du laser (ou appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence situé sur le panneau électrique près de la porte)
 - Dégager la victime en éloignant celle-ci de la zone laser
- APPELER les secours (015, 018)
- CONTACTER Eric Fertein (82 52), l'ACMO (76 15), le secrétariat du LPCA (82 38), le directeur du LPCA (82 73) ou les sauveteurs secouristes du travail de la MREI2
- Toutes les blessures à l'œil causées par un laser sont graves et il y a obligation d'un suivi médical.